



Trillium  
Gift of Life  
Network

---

# Critères d'aiguillage et d'inscription de l'Ontario pour la transplantation d'îlots pancréatiques

---

Version 1.0

---

Réseau Trillium pour le don de vie

---

# Critères d'aiguillage et d'inscription pour la transplantation d'îlots pancréatiques

## CRITÈRES D'AIGUILLAGE DES PATIENTS

Les critères d'aiguillage des patients sont des lignes directrices que le fournisseur de soins de santé utilise pour diriger un patient vers un centre de transplantation aux fins d'une évaluation. Les critères énoncés ci-dessous constituent les facteurs convenus pour diriger un patient vers une évaluation en vue d'une transplantation d'îlots pancréatiques.

- 1) **Diabète** : L'aiguillage vers une transplantation d'îlots pancréatiques devrait être envisagé chez les patients suivants :
  - Les patients atteints de diabète insulino-dépendant de type 1 depuis au moins 5 ans;
  - Les patients manifestant des épisodes fréquents d'hypoglycémie et une non-perception de l'hypoglycémie;
  - Les patients montrant des taux de glycémie non contrôlés et très variables malgré une thérapie médicale optimale (insuline).
  
- 2) **Exigences médicales** : L'aiguillage vers une transplantation d'îlots pancréatiques devrait être envisagé uniquement chez les patients qui répondent aux exigences suivantes :
  - IMC < 30 kg/m<sup>2</sup>
  - Taux d'hémoglobine A1c > 6,5 %
  - Absence de tumeur maligne active ou de cancer mettant en danger la vie du patient au cours des 5 dernières années
  - Absence d'infection à VHB, VHC ou VIH
  - Absence de contre-indications relatives à l'immunosuppression
  - Aucun signe probant de maladie hépatique notable ou d'hypertension portale
  - Stabilité psychiatrique
  
- 3) **Âge** : L'aiguillage vers une transplantation d'îlots devrait être envisagé uniquement chez les patients de plus de 18 ans.
  
- 4) **Transplantation d'îlots seule** : L'aiguillage vers une transplantation d'îlots seule devrait être envisagé chez les patients qui répondent aux critères suivants :
  - Protéinurie < 500 mg/jour et DFGe > 90 ml/min/1,73 m<sup>2</sup>
  
- 5) **Transplantation d'îlots après une transplantation rénale** : L'aiguillage vers une transplantation d'îlots après une transplantation rénale devrait être envisagé chez les patients qui répondent aux critères additionnels suivants :
  - Protéinurie < 500 mg/jour et DFGe > 60 ml/min/1,73 m<sup>2</sup>
  - Le patient a reçu une transplantation rénale réussie il y a plus de 1 an, la fonction rénale est stabilisée et il n'y a eu aucun rejet aigu de la greffe.

## INDICATIONS POUR L'INSCRIPTION DES PATIENTS

En règle générale, l'inscription relative à une transplantation d'îlots pancréatiques peut être envisagée chez tous les patients ne montrant aucune contre-indication absolue. Chaque patient est évalué individuellement pour déterminer son admissibilité à recevoir une transplantation d'îlots dans le cadre du programme de

transplantation. L'admissibilité doit être déterminée en fonction de facteurs médicaux et chirurgicaux, et ne doit pas reposer sur le statut social, sur le sexe, sur la race, ni sur une demande personnelle ou publique.

Les critères énoncés ci-dessous sont les facteurs convenus qui permettent de déterminer l'admissibilité d'un patient à être inscrit sur la liste d'attente pour une transplantation d'îlots en Ontario.

- 1) **Diabète** : Une transplantation d'îlots peut être envisagée uniquement chez les patients qui répondent à tous les critères suivants :
  - Diabète de type 1 non contrôlé et instable depuis au moins 5 ans *et*
  - Signe d'insulinodépendance *et*
  - Non-perception de l'hypoglycémie.
- 2) **Exigences médicales** : Une transplantation d'îlots pancréatiques peut être envisagée uniquement chez les patients qui répondent aux exigences suivantes :
  - Taux d'hémoglobine A1c > 6,5 %
  - Présence d'un risque opératoire excessif relativement à une transplantation de pancréas entier
- 3) **Transplantation d'îlots seule** : Une transplantation d'îlots seule peut être envisagée uniquement chez les patients qui répondent aux critères suivants :
  - Protéinurie < 500 mg/jour et DFGe > 90 ml/min/1,73 m<sup>2</sup>
- 4) **Transplantation d'îlots après une transplantation rénale** : Une transplantation d'îlots après une transplantation rénale peut être envisagée uniquement chez les patients qui répondent aux critères suivants :
  - Protéinurie < 500 mg/jour et DFGe > 60 ml/min/1,73 m<sup>2</sup>
  - Le patient a reçu une transplantation rénale réussie il y a plus de 1 an, la fonction rénale est stabilisée et il n'y a eu aucun rejet aigu de la greffe.

## CONTRE-INDICATIONS ABSOLUES À L'INSCRIPTION

Lorsque les facteurs suivants sont présents, ils constituent des contre-indications absolues à la transplantation d'îlots pancréatiques chez les candidats. Dans de telles circonstances, aucune greffe ne peut être faite jusqu'à ce que la situation change.

- 1) **Âge** : Les patients de moins de 18 ans ne sont pas des candidats à la transplantation d'îlots.
- 2) **Consentement** : Les patients qui ne désirent pas recevoir de transplantation ne sont pas des candidats à la transplantation d'îlots.
- 3) **Tumeur maligne** : Les patients qui ont présenté une tumeur maligne active ou un cancer au cours des 5 dernières années ne sont pas des candidats à la transplantation d'îlots pancréatiques. Les candidats qui présentent un risque élevé de récurrence de la tumeur maligne ne sont pas des candidats à la transplantation d'îlots pancréatiques.
- 4) **Grossesse** : Les patientes qui sont enceintes au moment de la transplantation ou qui essaient activement de concevoir ne sont pas des candidates à la transplantation d'îlots.
- 5) **Infections** : Les patients atteints des infections suivantes ne sont pas admissibles à la transplantation :
  - Infection active, qu'elle soit d'origine virale, bactérienne ou fongique, au moment de la transplantation;

- VHB, VHC ou VIH non traité.
- 6) **Immunosuppression** : Les patients chez qui le traitement immunosuppresseur est contre-indiqué ne sont pas des candidats à la transplantation.
- 7) **Autres états sous-jacents** : Les patients montrant des signes d'une maladie importante du cœur, des poumons, du foie, des reins et/ou du sang ou d'une défaillance d'organe qui ne se prête ni au traitement ni à la transplantation d'organe ne sont pas des candidats à la transplantation d'îlots.

Les patients atteints de pancréatite chronique ne sont pas des candidats à la transplantation d'îlots.

- 8) **Considérations psychosociales** : Les patients qui se trouvent dans les situations suivantes ne sont pas des candidats à la transplantation d'îlots :
- Échec lors de l'évaluation psychiatrique relative à la transplantation
  - Échec lors de l'évaluation réalisée par le travailleur social
  - Doute quant au respect du traitement après la transplantation.
  - Usage actif du tabac.

## CONTRE-INDICATIONS RELATIVES À L'INSCRIPTION

Les facteurs suivants constituent des contre-indications relatives à la transplantation d'îlots pancréatiques chez un candidat. Bien que chaque patient soit évalué individuellement, la présence d'au moins un de ces facteurs peut entraîner l'exclusion d'un candidat pour la transplantation d'îlots pancréatiques.

- 1) **Poids** : Les patients ayant un IMC >30 kg/m<sup>2</sup> seront évalués individuellement par l'équipe transplantologue.
- 2) **Résistance à l'insuline** : Les patients qui reçoivent plus de 0,9 unité/kg/jour d'insuline peuvent ne pas être admissibles à une transplantation d'îlots pancréatiques.
- 3) **Thérapie médicale** : Les patients chez qui l'anticoagulothérapie est contre-indiquée peuvent ne pas être admissibles à une transplantation d'îlots pancréatiques.
- 4) **Diabète** : Les patients atteints de diabète de type 2 peuvent ne pas être admissibles à une transplantation d'îlots pancréatiques.

## CONTRÔLE DE VERSIONS

<b>Nom du document</b>	Critères d'aiguillage et d'inscription de l'Ontario pour la transplantation d'îlots pancréatiques
<b>Version 1.0</b>	Créé en août 2018
<b>Prochain examen recommandé</b>	Août 2020
<b>Approuvé par</b>	Groupe de travail provincial sur les reins et le pancréas Comité directeur provincial des transplantations